

Points d'information du DRMG et du CMDP

À l'intention des médecins,
des dentistes et des pharmaciens

Coronavirus
(COVID-19)

20 NOVEMBRE 2020

Directives et messages importants

1- PROGRAMME DE MENTORAT SUR L'AIDE MÉDICALE À MOURIR

À l'intention des médecins du CIUSSS de la Capitale-Nationale et des médecins de famille de la région de la Capitale-Nationale

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi concernant les soins de fin de vie en 2015, les demandes d'aide médicale à mourir ont constamment augmenté. Malgré cela, peu de médecins offrent aujourd'hui ce soin pour différentes raisons dont des motifs d'ordre éthique ou moral. Afin de diminuer les obstacles rencontrés et de favoriser la participation médicale à ce soin, un programme de mentorat pour l'AMM a été mis en place sur le territoire du CIUSSS de la Capitale-Nationale. Il vise entre autres :

- à soutenir les médecins dans leurs obligations;
- à faciliter l'intégration du processus clinique et administratif lors de la réception d'une demande d'AMM;
- à permettre à plus de médecins de pratiquer l'AMM;
- à faciliter l'accessibilité à ce soin pour la population de la Capitale-Nationale.

Pour en savoir davantage, consultez le [résumé](#) ou le [programme complet](#).

2- LE SITE DES SERVICES DE CONSOMMATION SUPERVISÉE (SCS) À QUÉBEC MAINTENANT CONNU

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale et l'équipe de la coopérative de solidarité SABSA (SABSA) sont heureux d'annoncer que les services de consommation supervisée (SCS) seront implantés dans le quartier Saint-Roch, au 60, rue Saint-Vallier Est, dans les locaux actuellement occupés par la clinique SABSA. La mise en opération des SCS est prévue en février 2021. Lire [le communiqué](#).

3- ERRATUM

Dans l'édition du bulletin du 6 novembre 2020, dans l'article sur le déploiement d'un nouveau formulaire de référence pour des soins et services de proximité dans les logiciels Dossier médical électronique, vous auriez dû lire à la fin du premier paragraphe, la mention suivante : [Lire le communiqué](#). Nos excuses.

4- RECONNAISSANCE – PRIX DU QUÉBEC LÉON-GÉRIN 2020

M. Charles Morin, professeur titulaire à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, et chercheur au CERVO, le centre de recherche en neurosciences et santé mentale du CIUSSS de la Capitale-Nationale a reçu le prix Léon-Gérin qui récompense une personne ayant mené une carrière remarquable en recherche dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Leader mondial de la recherche sur les troubles du sommeil, Charles Morin a révolutionné le traitement de l'insomnie. Des millions de personnes à travers le monde ont retrouvé le sommeil perdu grâce à ses travaux. On lui doit le Centre d'étude des troubles du sommeil, à l'Université Laval. Auteur prolifique, conférencier convoité, mentor généreux au [parcours exceptionnel](#), le professeur Morin a obtenu de prestigieuses distinctions. Il accueille ce prix « avec grande fierté et beaucoup d'humilité », en partageant l'honneur avec collègues, stagiaires, étudiants et participants à ses nombreuses études.

5- RAPPEL DE L'IMPORTANCE DES MESURES SANITAIRES EN PCI (extrait des Points d'information du PDG du 20 novembre 2020)

Le virus se transmet encore beaucoup entre employés dans les zones communes des milieux d'hébergement et auprès des personnes vulnérables. Il est donc très important de faire preuve de vigilance et de respecter toutes les mesures sanitaires pour en contrer la propagation. Merci à tous pour vos efforts de mobilisation.

Par ailleurs, un mandat a été confié à un comité de prévention et gestion des risques (PGR) et PCI pour aller voir comment il serait possible de mettre en place des mesures supplémentaires qui feraient une différence. Le comité va commencer par visiter des milieux de vie, notamment les milieux d'hébergement les plus vétustes. D'autres secteurs seront vus par la suite pour contrer autant que possible la transmission du virus dans les aires communes des employés.

Il est important d'y accorder énergie et rigueur puisqu'en dépit de tous nos efforts, de nouveaux milieux ont malheureusement été déclarés en éclosion au cours de la semaine dans nos CHSLD. Nous allons donc travailler ensemble pour apporter des correctifs et assurer le respect des mesures sanitaires PCI par l'ensemble des employés, pour le bien-être des usagers.

6- ÉTAT DE SITUATION

Capitale-Nationale : Pour connaître l'ensemble de la situation, consultez la page [CORONAVIRUS \(COVID-19\)](#) du site Web du CIUSSS de la Capitale-Nationale. Vous y trouverez de l'information sur les sujets suivants :

- [État de situation](#) (cliquez sur l'hyperlien « communiqué » pour prendre connaissance du dernier communiqué de presse) ;
- [Nombre de cas positifs et rétablis](#) ;
- [Carte des paliers d'alerte et des mesures en vigueur par région](#) ;
- [Liens utiles](#)

Québec : Pour connaître l'état de situation provincial, consultez :

- [INSPQ – Données Covid-19 au Québec](#)
- [État de situation des cas confirmés par CHSLD au Québec](#)

7- FRÉQUENCE DE DIFFUSION DU BULLETIN COVID-19 - MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS

Les bulletins destinés aux médecins, dentistes et pharmaciens sont dorénavant diffusés selon la disponibilité des informations et la pertinence de la diffusion. Soyez toutefois assurés qu'au besoin, il sera toujours possible de produire un bulletin express ou d'augmenter la fréquence de diffusion.